

Église catholique de Papineauville

En 2023 a eu lieu l'inspection du toit et du clocher de l'église catholique du village à l'aide d'un drone. Les images d'une très bonne précision ont permis d'identifier certaines anomalies mineures au clocher.

Pour ce dernier, la peinture écaillée est un problème uniquement esthétique, des analyses en laboratoire d'une tôle prélevée ont montré un bon recouvrement de la galvanisation d'origine sous la peinture écaillée.

Concernant la toiture, une inspection du grenier a montré qu'il y avait plusieurs infiltrations d'eau par les noues. De façon temporaire et palliative ces eaux sont recueillies par des bâches situées dans le grenier. Cette situation menace les belles fresques peintes au plafond. Une action rapide est recommandée. La paroisse devrait contacter le patrimoine MRC pour débloquer des subventions. Le dossier traîne un peu.

Dynamisation du noyau villageois

- Entrevue thématique et présence à la livraison du rapport de Rues Principales sur la dynamisation du noyau villageois en 2023.
- Visite du noyau villageois avec Jacques; présentation du rapport de Jacques faisant le constat du manque d'entretien de plusieurs bâtiments, suivi de la présentation de ce rapport au maire et fonctionnaires municipaux concernés le 8 avril.
- Une visite de la rue Papineau a permis d'identifier deux bâtiments commerciaux nécessitant des travaux d'entretien soit, Centre Auto Papineau, 220 Papineau et Restaurant Cité Lin, 255 Papineau.
- Dans un premier temps, voir comment enclencher un processus qui impliquerait la participation des commerçants afin de réaliser les travaux d'entretien nécessaires. Aussi, on note que dans le même périmètre que les commerces mentionnés, le répertoire en ligne de la municipalité identifie une douzaine de commerces, ce qui laisse entendre qu'il y a un regroupement de commerçants avec lesquels il faudra composer.

Divers

- Presbytère-bibliothèque : sommaire de l'état de la situation selon l'information transmise M-F Bertrand, à compléter par Natacha Tremblay quant aux travaux effectivement complétés; confirmation par Jacques Benmussa des travaux prioritaires urgents à faire maintenant.
- Nuisances publiques : un suivi est prévu afin de voir à ce que la réglementation municipale afférente aux nuisances causées par l'accumulation de débris divers sur des terrains privés soient appliquée. Le cas le plus flagrant de négligence est le terrain situé au 165-167 Lucien-Joseph-Malo, voisin du parc du moulin.
- Paysage culturel. À ce chapitre, nous avons en vue un plan d'action à élaborer en 2024, à l'intention de la municipalité. Ce plan porterait en particulier sur l'entretien des garde-fous et du trottoir du pont de la rue Duquette, la valorisation notamment du barrage et du Parc du Moulin-Seigneurial-Papineau; ainsi que l'aménagement du ruisseau St-Amedee.